



Les plateformes en ligne « Aides-Territoires » et « Démarches simplifiées » pour les aides de l'Etat

En partenariat avec



Date : Mardi 13 février 2024

Horaires : A distance avec Adobe Connect – de 14h à 15h30

Code : WBATD001

Problématique

Les Secrétaires Généraux de mairie (nouvelle appellation des secrétaires de mairie depuis le 31/12/2023) sont en première ligne pour rechercher les aides financières, pour mener des études, obtenir un appui en ingénierie ou financer des projets en investissement, dans les petites communes. Cependant, il n'est pas toujours facile de se repérer dans l'ensemble de ces aides, qui sont parfois ponctuelles (appels à projets) et dans les démarches en ligne à effectuer pour les obtenir.

Pour faciliter les recherches, les services de l'Etat ont créé un service public numérique qui regroupe les dispositifs auxquels peuvent prétendre les petites communes (notamment) sur un portail unique : « Aides Territoires ». On y retrouve les aides de l'État, des régions, des départements et EPCI adhérents.

Parallèlement, la plateforme « Démarches-simplifiées » permet de déposer les dossiers de demande d'aides et commence à se généraliser pour tous les fonds de l'Etat : DSII, DETR, Fonds vert, etc.

Une bonne connaissance et maîtrise de ces plateformes est un atout majeur pour les petites communes qui souhaitent identifier les aides auxquelles elles peuvent prétendre et déposer de façon simple leurs demandes.

Pour permettre aux Secrétaires Généraux de se familiariser avec ces plateformes, le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales AuRA (SGAR), en partenariat avec le CNFPT, propose une action de formation dans le département de l'Allier. Cette action pourra être étendue progressivement aux autres départements de la région.

Cette action se décline en 2 volets :

1- Un webinaire de présentation des plateformes

Public : Secrétaires générales et Secrétaires généraux de mairie de l'Allier (anciennement « Secrétaires de Mairie »)

Date : mardi 13 février 2024 – de 14h à 15h30 avec des temps de questions/réponses

Lieu : A distance avec Adobe Connect ; un lien de connexion vous sera adressé dans votre convocation

Code pour inscription : WBATD

2- Un atelier de prise en main des plateformes sur une demi-journée

Public : Secrétaires générales et Secrétaires généraux de mairie de l'Allier qui auront suivi le webinaire ou qui ont déjà une 1ère approche de l'utilisation des plateformes.

Les ateliers se dérouleront en présentiel et seront axés sur la pratique en direct avec ordinateur sur les plateformes.

Durée : 3h

Dates et lieux : 3 dates au choix en mai (une information vous sera adressée ultérieurement) avec une session à Vichy, une session à Moulins, une session à Montluçon.

Contacts CNFPT :

Didier CARRY, conseiller formation, didier.carry@cnfpt.fr

Alexia JACQUOT, secrétaire formation, 04 73 74 58 52, alexia.jacquot@cnfpt.fr

Modalités d'inscription et logistique :

Les inscriptions sont faites obligatoirement par [la plateforme d'inscription en ligne](#). Prendre contact avec votre service formation.

Les participants seront acceptés dans la limite des places disponibles. Une information sera communiquée 8 jours avant.